



Quelles sont les conditions d'une bonne relation permanents/bénévoles?

Cette fiche présente les conditions de base d'une bonne relation entre le personnel permanent d'une organisation et les bénévoles. Les relations entre les permanents et les bénévoles font partie du quotidien des organisations, et de leur qualité dépendent la vitalité du bénévolat et le succès des organismes. C'est donc une dimension critique ou cruciale à prendre en compte. De l'intérieur, ces relations ne sont pas toujours faciles à gérer. Les gens sont différents les uns des autres, ce qui amène parfois des divergences d'opinions pouvant mener à des conflits. Dans cette fiche, les lecteurs constateront que la relation entre les permanents et les bénévoles repose notamment sur la capacité de ces acteurs...

1. à communiquer entre eux pour organiser le travail;
2. à maintenir une bonne ambiance favorable au travail d'équipe

Les conditions d'une bonne relation permanents/bénévoles

Le maintien d'une bonne relation entre les permanents et les bénévoles est un principe essentiel du bon fonctionnement des organisations. A priori, cette relation doit être basée sur le respect mutuel, l'écoute et le plaisir. Ces principes influencent la qualité des rapports permanents/bénévoles.

Inspirées des résultats de l'étude *Le bénévolat en loisir, 10 ans après*, voici, en ordre de priorité, six conditions à respecter pour assurer une bonne relation permanents/bénévoles :

1. La relation permanents/bénévoles, c'est communiquer!

La communication est le meilleur moyen d'être compris et de se faire comprendre. Elle permet de dissiper des malentendus et de transmettre clairement ses idées, ses besoins et ses émotions.

2. La relation permanents/bénévoles, c'est transmettre l'information sur l'organisation!

Informar les bénévoles consiste à donner l'heure juste et à faire circuler les informations pertinentes sur l'organisation, notamment en ce qui concerne les activités et le développement de projets. Tenir les bénévoles au courant augmente leur désir de s'impliquer et accroît leur sentiment d'appartenance à l'organisation.

3. La relation permanents/bénévoles, c'est répondre aux questions!

Afin de bien répondre aux questions, les permanents doivent être en mesure d'écouter attentivement les bénévoles. Les permanents doivent démontrer de l'intérêt pour le désir des bénévoles d'en apprendre davantage sur l'organisation et sur les tâches à accomplir. S'ils ne peuvent répondre à une question immédiatement, les permanents peuvent proposer de se renseigner pour fournir la réponse plus tard.

4. La relation permanents/bénévoles, c'est adopter une approche personnalisée!

Les permanents doivent porter une attention particulière aux bénévoles. Prendre le temps de les connaître individuellement, comprendre leur personnalité et leurs intérêts permet aux permanents d'offrir un encadrement adéquat en fonction de leurs besoins. Une approche personnalisée permet également de respecter la capacité d'apprendre de chaque bénévole.

5. La relation permanents/bénévoles, c'est conseiller davantage que diriger!

Le rôle des permanents n'est pas de diriger et de contrôler l'ensemble des activités de l'organisation. Ils doivent plutôt agir à titre de conseillers en assistant les bénévoles dans les prises de décisions, fournir des connaissances spécifiques ou techniques propres à les éclairer pour mener à bien la gestion et le développement de l'organisation. Les permanents doivent mettre à profit leur expertise pour fournir aux bénévoles tous les outils et moyens nécessaires de nature à faciliter l'exécution de leurs tâches.

6. La relation permanents/bénévoles, c'est le mentorat!

Le mentorat signifie que les permanents assurent une relation de soutien et d'échanges visant l'apprentissage des bénévoles par l'expérimentation. Tels des conseillers expérimentés, les permanents accompagnent les bénévoles dans l'action pour favoriser le développement des compétences et des aptitudes nécessaires à l'accomplissement des différentes tâches relevant de leurs fonctions.

Conséquences/conseils pour le gestionnaire

Parmi les conditions à succès mentionnées ci-dessus, les permanents doivent retenir que les bonnes relations avec les bénévoles sont très importantes au maintien d'une ambiance propice dans l'organisation et que les réussites reposent sur la communication.

Pour appuyer cette affirmation, soulignons que 93 % des bénévoles ayant participé à l'étude *Le bénévolat en loisir, 10 ans après* ont indiqué qu'ils croyaient que l'excellence des communications contribue aux relations harmonieuses.

En tant que permanent, vous devez vous assurer que vos relations avec les bénévoles sont dynamiques, ne s'effectuant pas uniquement à la demande des bénévoles. Dans vos relations au quotidien, vous devez garder un juste milieu, ce qui signifie notamment de transmettre régulièrement de l'information aux bénévoles sur l'organisation.

Bref, avec la mise en pratique des conditions à succès d'une bonne relation décrites dans cette fiche, vous constaterez rapidement les effets positifs de votre relation avec les bénévoles.

Référence

À consulter dans la Bibliothèque électronique en loisir

Fortier, J. & Leclerc, D. (2013). *Le bénévolat en loisir, 10 ans après*, rapport à remettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières.

Mai 2013

 [54379-Quelles sont les conditions d'une bonne relation permanents-bénévoles](#)

Thème : BÉNÉVOLES: Savoir gérer et soutenir les bénévoles

Sous-thème :